



**HAL**  
open science

**Les effets induits de la construction de la LGV SEA  
pour les départements traversés : une analyse  
intermédiaire des modes de vie et de consommation des  
cadres et des ETAM.**

Etienne Fouqueray

► **To cite this version:**

Etienne Fouqueray. Les effets induits de la construction de la LGV SEA pour les départements traversés : une analyse intermédiaire des modes de vie et de consommation des cadres et des ETAM.. 2014. hal-00997107

**HAL Id: hal-00997107**

**<https://hal.science/hal-00997107v1>**

Submitted on 27 May 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## OBSERVATOIRE SOCIO-ECONOMIQUE

# LES EFFETS INDUITS<sup>1</sup> DE LA CONSTRUCTION DE LA LGV SEA POUR LES DEPARTEMENTS TRAVERSES : UNE ANALYSE INTERMEDIAIRE DES MODES DE VIE ET DE CONSOMMATION DES CADRES ET DES ETAM<sup>2</sup>.

Par Etienne Fouqueray, LISEA

### Préambule

LISEA a mis en place un observatoire socio-économique dont les principaux objectifs sont de participer à l'argumentaire national sur les effets constatés des Lignes à Grande Vitesse ferroviaires et d'exposer aux acteurs locaux les effets territoriaux, économiques et sociaux de la LGV SEA Tours-Bordeaux. Ses travaux s'organisent autour de six axes :

1. Effets « chantier »,
2. Offre de transport et mobilité,
3. Effets « gare LGV »,
4. Dynamiques métropolitaines et territoriales,
5. Tourisme et LGV,
6. Stratégies des acteurs et organisations.

L'axe 1 interroge les effets sur l'économie des territoires traversés de la construction de la ligne. Trois

thématiques guident le travail de recherche : *Entreprises et sous-traitance*, *Emploi et formation* et *Lieux de vie et lieux de consommation*.

La présente synthèse s'inscrit dans le cadre de la thématique *Lieux de vie et lieux de consommation*. **Les résultats présentés sont issus d'une première enquête réalisée auprès de cadres, Employés, Techniciens et Agents de Maitrise (ETAM) du projet LGV SEA Tours-Bordeaux. Ils apportent des éléments de réponse quant aux effets pour les départements traversés par la ligne SEA des modes de vie et des modes de consommation de ces personnels.** Ces résultats ne permettent pas de mesurer, à ce stade, l'effet induit total pour les territoires traversés. D'autres enquêtes et d'autres traitements viendront compléter ces travaux d'ici la fin de l'année 2014.

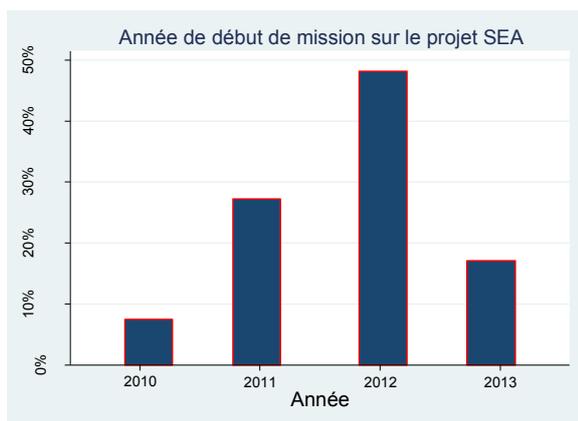
<sup>1</sup> Les effets induits correspondent aux retombées générées – en termes d'emploi, de richesses, d'activités locales – par la présence dans les territoires traversés par la ligne SEA des personnels directs (CO-SEA, sous-traitants, LISEA) et indirects (fournisseurs) du projet SEA.

<sup>2</sup> ETAM : Employés, Techniciens et Agents de Maitrise

## Objectifs de l'enquête et caractéristiques individuelles des cadres et des ETAM

La construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux mobilise une forte population de cadres et d'ETAM. En avril 2013, ils représentaient environ 30% des personnels du projet – hors sous-traitants –, soit un peu plus de 1450 personnes. La plupart d'entre eux ont rejoint le projet SEA à partir de 2012.

GRAPHIQUE 1 : MONTEE EN CHARGE DES CADRES ET DES ETAM DU PROJET SEA



SOURCE : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

Moins nombreux que les compagnons, ces acteurs du projet représentent aussi une opportunité de développement pour les territoires traversés qui espèrent tirer profit de leur présence. Dans l'optique de mieux identifier et mesurer l'effet de la présence de cette population sur les territoires traversés, nous répondrons dans cette synthèse à plusieurs questions : **Qui sont ces cadres et ETAM ? Sont-ils originaires des territoires traversés ou s'agit-il d'une population nouvelle ? Comment vivent-ils localement ? Génèrent-ils des richesses ? Participent-ils à la vie locale ?**

Avant d'apporter des éléments réponses à ces questions, il est nécessaire de présenter les caractéristiques de l'échantillon retenu pour cette étude. Les résultats présentés dans cette synthèse s'appuient sur une enquête réalisée en septembre 2013. A partir de ce travail, un échantillon représentatif de la population des cadres et ETAM constitué de 419 observations a été retenu. Les personnels qui travaillent sur le projet SEA sans être situés dans un des 6 départements traversés, soit entre 1% et 2% de l'échantillon, sont exclus de l'échantillon. La répartition spatiale

des membres de l'échantillon est très proche de celle de la population, avec toutefois, une légère surreprésentation des salariés travaillant dans la Vienne. Le siège du projet est situé à Poitiers, ce qui explique la forte proportion de cadres et d'ETAM situés dans le département de la Vienne (55%).

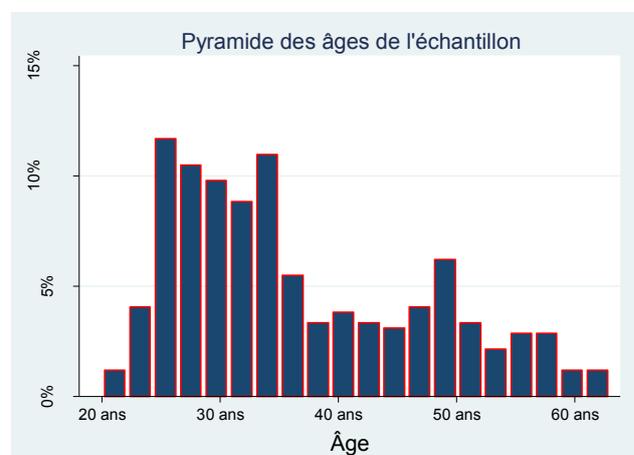
TABLEAU 1 : LIEU DE TRAVAIL DES CADRES ET ETAM

| Départements      | Population | Echantillon |
|-------------------|------------|-------------|
| Vienne            | 55%        | 62%         |
| Charente          | 16%        | 13%         |
| Indre et Loire    | 13%        | 8%          |
| Gironde           | 8%         | 7%          |
| Deux-Sèvres       | 5%         | 7%          |
| Charente-Maritime | 3%         | 3%          |
| Total             | 100%       | 100%        |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA. ANNUAIRE DES PERSONNELS LGV TOURS-BORDEAUX, COSEA.

73,5% de l'échantillon est constitué de cadres, tandis que 26,5% sont des ETAM. Les hommes sont majoritaires (76%) et la moyenne d'âge est située entre 35,6 et 37,6 ans. Près de deux tiers (63%) des répondants sont en couple et moins de la moitié (42%) ont des enfants à charge. Cette situation s'explique par la jeunesse des personnels. En effet, les moins de 35 ans qui représentent 53% des cadres et des ETAM ont significativement moins d'enfants à charge que les plus de 35 ans et vivent davantage seuls.

GRAPHIQUE 2 : ÂGE DES CADRES ET DES ETAM DU PROJET SEA



SOURCE : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

## Les lieux de vie et les modes d'hébergement des cadres et des ETAM

### Où vivent les cadres et les ETAM la semaine ?

Près de deux tiers des enquêtés ne rentrent pas à leur domicile principal les soirs de travail et sont donc en déplacement (tableau 2). Réciproquement, un tiers d'entre eux rentrent chaque soir à leur domicile principal. Nous les qualifions de « locaux ». On distingue deux types de locaux : les « locaux historiques » qui habitaient dans le même département avant le projet SEA que celui où ils travaillent pendant le projet SEA et les « nouveaux locaux » qui sont venus s'installer dans un des départements traversés du fait de leur emploi sur le projet SEA. Parmi ces « nouveaux locaux », 90% habitaient en dehors des départements traversés par la LGV SEA avant de travailler sur le projet, tandis que 10% habitaient dans l'un des cinq autres départements traversés par la ligne.

TABLEAU 2 : LES CATEGORIES DE CADRES ET D'ETAM

| Profils de salariés | Proportion |
|---------------------|------------|
| Déplacés            | 64,1%      |
| Locaux historiques  | 18,4%      |
| Nouveaux locaux     | 17,5%      |
| Total               | 100%       |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

9 cadres et ETAM sur 10 habitent la semaine dans le même département que celui où ils travaillent. Il est donc cohérent que les départements qui hébergent le plus cette population de personnels la semaine sont également ceux où travaillent ces personnels, à savoir la Vienne et la Charente (tableau 3).

TABLEAU 3 : DOMICILE CADRES ET ETAM PENDANT LA SEMAINE

| Départements      | Proportion |
|-------------------|------------|
| Vienne            | 64%        |
| Charente          | 14,5%      |
| Indre et Loire    | 8,5%       |
| Gironde           | 8%         |
| Deux-Sèvres       | 3%         |
| Charente-Maritime | 2%         |
| Total             | 100%       |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

### Où se situe le domicile principal des cadres et des ETAM ?

**45% des enquêtés ont leur domicile principal situé dans un des 6 départements traversés.** Au-delà des locaux « nouveaux et historiques », près de 9% des « déplacés » ont leur domicile principal dans l'un des six départements traversés.

TABLEAU 4 : DOMICILE PRINCIPAL DES CADRES ET ETAM

| Départements      | Proportion |
|-------------------|------------|
| Hors tracé        | 55%        |
| Vienne            | 26%        |
| Gironde           | 7%         |
| Charente          | 5%         |
| Indre et Loire    | 4%         |
| Charente-Maritime | 1,5%       |
| Deux-Sèvres       | 1,5%       |
| Total             | 100%       |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

### Comment vivent les salariés « déplacés » la semaine ?

Les locations meublées et non meublées sont les principaux modes d'hébergement des cadres et des ETAM « déplacés ». Ces derniers dépensent en moyenne 552 euros de loyer pour leur logement. 25% sont accompagnés de leur famille, tandis que 12% vivent en collocation. Ce mode de vie est significativement plus répandue chez les ETAM (29%) que chez les cadres (10%). A noter que 82% déclarent ne pas avoir été aidé pour trouver leur logement, malgré les actions initiées par les acteurs locaux.

TABLEAU 5 : HEBERGEMENT DES CADRES ET ETAM (« DEPLACES »)

| Type de logement     | Proportion |
|----------------------|------------|
| Location non meublée | 53%        |
| Location meublée     | 31%        |
| Hôtel                | 9%         |
| Domicile personnel   | 5%         |
| Autre                | 2%         |
| Total                | 100%       |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

## Les retombées économiques pour les départements traversés

### Quelles dépenses locales ont effectué les cadres et les ETAM du projet SEA ?

En considérant comme local le territoire situé dans un rayon de 50 km autour du lieu de travail des cadres et des ETAM, **nous avons estimé à 1307 euros, le montant mensuel moyen de dépenses locales de cette population.**

Sachant qu'entre 1400 et 1500 cadres et ETAM travaillaient localement sur le projet SEA en avril 2013 – hors sous-traitants –, on peut estimer entre 1 829 800 euros et 1 960 500 euros les dépenses locales qu'ils ont effectuées à proximité de leur lieu de travail durant ce mois. En retenant la méthodologie de calcul présentée dans l'encadré ci-dessous, **nous estimons que le total des dépenses locales réalisées par ces personnels du début du projet SEA en juillet 2011 jusqu'à juillet 2013 se situent entre 42,7 millions d'euros et 45 millions d'euros.**

Les retombées économiques locales générées par les cadres et les ETAM sont plus fortes dans les départements où sont localisés leurs emplois. Ainsi, en appliquant la répartition spatiale, au niveau du lieu de travail, des cadres et des ETAM du mois d'avril 2013, nous pouvons estimer la répartition des dépenses par département depuis le début du projet jusqu'à août 2013.

TABLEAU 6 : DEPENSES LOCALES DES CADRES ET ETAM DU DEBUT DU PROJET A AOUT 2013

| Départements      | Montants         | Montants         |
|-------------------|------------------|------------------|
|                   | Estimation basse | Estimation haute |
| Vienne            | 23 476 850 €     | 24 770 780 €     |
| Charente          | 6 829 629 €      | 7 206 045 €      |
| Indre et Loire    | 5 549 074 €      | 5 854 912 €      |
| Gironde           | 3 414 815 €      | 3 603 023 €      |
| Deux-Sèvres       | 2 134 259 €      | 2 251 889 €      |
| Charente-Maritime | 1 280 555 €      | 1 351 133 €      |
| Total             | 42 685 182 €     | 45 037 782 €     |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

Outre les retombées économiques liées aux dépenses effectuées par les cadres et les ETAM dans les départements où ils travaillent, **le projet SEA a permis à près de 50% des « locaux historiques » et à 18% des « nouveaux locaux » de retrouver un emploi suite à une période d'inactivité.** Cet effet « retour à l'emploi » est significativement plus marqué chez ces deux profils de personnels que chez les « déplacés ». Le projet SEA a donc aidé une main d'œuvre locale qualifiée à rebondir localement dans un contexte de ralentissement de l'activité économique.

TABLEAU 7 : DERNIERES SITUATION PROFESSIONNELLE DES CADRES ET DES ETAM AVANT LE PROJET SEA

| Profils de salariés | Emploi | Chômage | Autre |
|---------------------|--------|---------|-------|
| Déplacés            | 87%    | 6%      | 7%    |
| Locaux historiques  | 52%    | 41%     | 7%    |
| Nouveaux locaux     | 70%    | 18%     | 12%   |
| Total               | 78%    | 14%     | 8%    |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

### Un peu de méthodologie sur le calcul des dépenses locales...

Selon COSEA, en 2011, les cadres et les ETAM représentaient l'intégralité des effectifs du projet SEA hors sous-traitants. Leur nombre a cru jusqu'à la fin du premier trimestre 2012 puis s'est maintenu jusqu'à l'été 2013. Pour cette dernière période, nous considérons deux valeurs constantes, une haute (1500) et une basse (1400), des effectifs mensuels de cadres et d'ETAM.

En multipliant les effectifs mensuels de cadres et d'ETAM par le montant moyen des dépenses locales et mensuelles des cadres et des ETAM (1307€), nous avons obtenu, pour chaque mois, une valeur haute et une valeur basse du total des dépenses locales de cette population de personnels. En sommant l'ensemble des dépenses mensuelles, nous obtenons la dépense totale effectuée par cette catégorie de personnels depuis le début du projet SEA.

Cette estimation comporte deux limites principales liées au caractère variable des constantes que nous avons retenues :

- La répartition spatiale des cadres et des ETAM,
- La part de chaque profil de cadres et d'ETAM (déplacé, nouveaux locaux, locaux historiques) : celle-ci a pu varier au cours du projet, influençant la moyenne des dépenses locales.

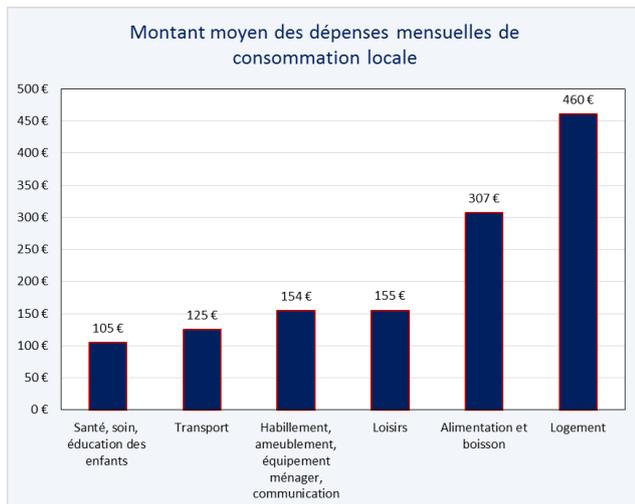
Par ailleurs, les dépenses des personnels effectuées dans d'autres départements traversés mais au-delà du rayon de 50 km autour du lieu de travail ne sont pas prise en compte, ce qui sous-estime légèrement notre estimation. En considérant les « déplacés » ayant leur domicile principal dans l'un des six départements traversés comme étant des locaux, on estime entre 46,1 et 48,7 millions d'euros les dépenses locales réalisées dans ces départements par les cadres et ETAM.

## Les modes de consommation des cadres et des ETAM

### Quelles sont les postes de consommation locale des cadres et des ETAM ?

Chaque individu de cette catégorie de personnels consomme en moyenne 1307 euros localement. **Le principal poste de dépenses est le logement (y compris eau et électricité) devant l'alimentation (et boisson), les loisirs et le poste « habillement, ameublement, équipement ménager, communication ».** Les entreprises de la sphère induite susceptibles d'être les plus impactées par leur présence sont donc les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), les autres commerces d'alimentation, ainsi que les professionnels et les particuliers gérant des biens immobiliers.

GRAPHIQUE 3 : POSTES DE DEPENSES LOCALES DES CADRES ET ETAM



SOURCE : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

On observe des différences significatives dans les sommes dépensées localement selon le profil des cadres et des ETAM (tableau 8).

TABLEAU 8 : DEPENSES LOCALES MENSUELLES DES CADRES ET DES ETAM SELON LEUR PROFIL

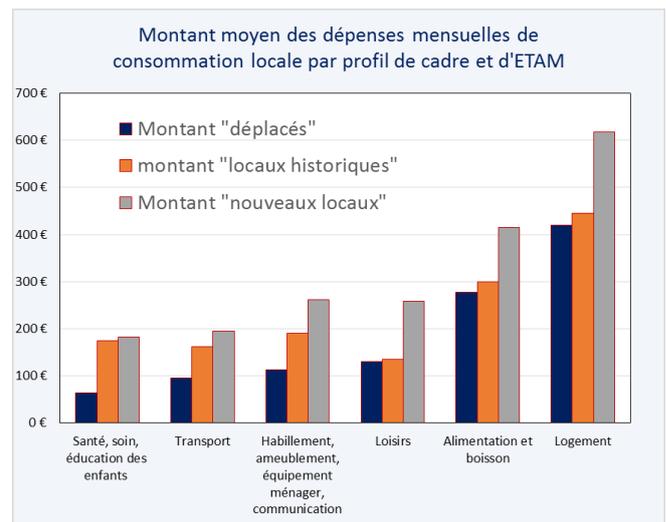
| Profils de salariés | En % du salaire |
|---------------------|-----------------|
| Déplacés            | 28%             |
| Locaux historiques  | 56%             |
| Nouveaux locaux     | 60%             |
| Total échantillon   | 37%             |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

Ces différences sont essentiellement marquées entre les « déplacés » et les « locaux ». Elles s'expliquent, en

partie, par le moindre ancrage territorial des « déplacés » qui orientent leurs dépenses locales vers des dépenses de première nécessité (logement, alimentation).

GRAPHIQUE 4 : POSTES DE DEPENSES LOCALES SELON LE PROFIL DES CADRES ET DES ETAM



SOURCE : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

### Quels types de commerce fréquentent les cadres et les ETAM ?

Nous concentrons à présent l'analyse sur l'alimentation, second poste de dépenses locales des cadres et des ETAM. **Il apparaît que ces derniers fréquentent davantage les grandes surfaces (87%) que les petits commerces (71%). En revanche, les achats dans les petits commerces sont plus fréquents que dans les grandes surfaces : 20% des enquêtés déclarent se rendre plus de deux fois par semaine dans des petits commerces contre 7% pour les grandes surfaces.** On pense aux achats ponctuels d'un faible montant (ex : baguette de pain en boulangerie). Enfin, aucune différence significative n'est observée dans les fréquentations des commerces selon le profil des enquêtés.

TABLEAU 9 : LES COMMERCES ALIMENTAIRES FREQUENTES CHAQUE SEMAINE PAR LES CADRES ET LES ETAM

| Commerces        | 0 fois | 1 à 2 fois | Plus de 2 fois |
|------------------|--------|------------|----------------|
| Petits commerces | 29%    | 51%        | 20%            |
| Grands commerces | 13%    | 80%        | 7%             |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

## Où les cadres et les ETAM se restaurent-ils la semaine ?

On distingue 4 modes de restauration principaux pour les cadres et les ETAM sur le temps de travail du midi : la cantine d'entreprise, le restaurant, le repas au domicile et le repas apporté sur le lieu de travail.

**TABLEAU 10 : MODES DE RESTAURATION HEBDOMADAIRE DES CADRES ET DES ETAM - LE MIDI**

| Modes de restauration | Fréquence moyenne par semaine |
|-----------------------|-------------------------------|
| Cantine               | 1,6                           |
| Restaurant            | 1,4                           |
| Domicile              | 1,3                           |
| Apporté au travail    | 0,5                           |
| Autre                 | 0,2                           |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

Le tableau précédent fait apparaître que **la cantine d'entreprise est l'endroit où les cadres et les ETAM se restaurent le plus souvent sur leur temps de pause du midi**. Ce résultat est porté par les personnels travaillant au siège du projet à Poitiers. Ces derniers s'y restaurent en moyenne 2,3 fois par semaine. Ce résultat est dû à l'existence d'une cantine d'entreprise que l'on ne retrouve pas dans les autres lieux du tracé. A l'inverse ils se rendent beaucoup moins dans les restaurants (0,9) que ceux situés en Gironde (2,5), en Charente (2,4) ou encore en Indre et Loire (2,1). Ils apportent également significativement moins leur repas sur le lieu de travail (0,3 fois par semaine) que leurs collègues des autres départements (entre 0,6 et 1,3 fois par semaine).

## La participation à la vie locale des cadres et des ETAM

### Comment les cadres et les ETAM occupent-ils leur temps libre localement ?

**8 cadres et ETAM sur 10 déclarent avoir des loisirs le week-end et la semaine localement (tableau 10), soit dans un rayon de 50 km autour de leur lieu de travail.**

**TABLEAU 11 : LOISIRS LOCAUX DES CADRES ET ETAM**

| Loisirs localement | En semaine | Le week-end |
|--------------------|------------|-------------|
| Oui                | 82%        | 79%         |
| Non                | 18%        | 21%         |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

**La pratique de loisirs localement dépend fortement du profil de ces personnels.** Alors que seulement 6% des « nouveaux locaux » déclarent n'avoir aucun loisir local la semaine, 18% des « locaux historiques » et 22% des « déplacés » répondent favorablement à cette même affirmation. Nous faisons l'hypothèse que ce résultat rend compte de la volonté des nouveaux locaux de développer leurs relations sociales sur leur nouveau lieu d'habitation. Lorsque l'on s'intéresse aux loisirs pratiqués le week-end l'écart entre les salariés déplacés et les locaux, historiques ou nouveaux, est encore plus fort. Ainsi, 31% des « déplacés » déclarent n'avoir aucun loisir localement le

week-end, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'une part d'entre eux rentre systématiquement dans sa région d'origine le week-end.

**TABLEAU 12 : TYPOLOGIE DES LOISIRS LOCAUX DES CADRES ET ETAM**

| Loisirs                | Semaine | Week-end |
|------------------------|---------|----------|
| Sport hors compétition | 58%     | 39%      |
| Famille et amis        | 40%     | 54%      |
| Cinéma                 | 29%     | 41%      |
| Activités de plein air | 15%     | 38%      |
| Littérature            | 11%     | 11%      |
| Concert                | 11%     | 16%      |
| Sport en compétition   | 8%      | 39%      |
| Musique                | 6%      | 6%       |
| Engagement associatif  | 6%      | 6%       |
| Théâtre et musées      | 5%      | 15%      |
| Parcs de loisirs       | 3%      | 18%      |
| Autres activités       | 3%      | 3%       |

SOURCES : ENQUETE « CADRE ET ETAM », LISEA.

La semaine, les principaux loisirs des cadres et des ETAM sont le sport hors compétition (58%), la famille et les amis (40%), le cinéma (29%) et les activités de plein air (15%). Le week-end les activités exercées

sont différentes, notamment du fait du temps disponible pour leur pratique et de leur caractère organisé (fédérations sportives, concerts, etc.). Ainsi, les cadres et les ETAM sont 54% à passer du temps avec leur famille et leurs amis, 41% vont au cinéma, 39% pratiquent un sport en compétition, 39% un sport hors compétition et 38% se consacrent à des activités de plein air (jardinage, bricolage).

### Les cadres et les ETAM se déplacent-ils dans des villes proches de leur lieu de travail sur leur temps libre ?

La diffusion des retombées économiques générées par la présence des cadres et des ETAM dans l'ensemble des départements traversés par la ligne LGV SEA Tours-Bordeaux va dépendre de leurs déplacements autour de leur lieu de travail. Le tableau suivant nous indique qu'une large majorité d'entre eux occupe son temps libre en restant sur son lieu de vie (permanent ou ponctuel). En creux, **un tiers des cadres et des ETAM se rendent régulièrement dans une ou plusieurs villes proches de leur lieu de travail (rayon de 50 km) sur leur temps libre**. Ces déplacements sont susceptibles de s'accompagner de consommations dans ces villes, alimentant les effets induits par la construction de la LGV SEA.

**TABLEAU 13 : DEPLACEMENTS DES CADRES ET DES ETAM DANS LES VILLES PROCHES DE LEUR LIEU DE TRAVAIL SELON LEUR PROFIL**

| Profils de salariés | Non | Oui |
|---------------------|-----|-----|
| Déplacés            | 70% | 30% |
| Locaux historiques  | 64% | 36% |
| Nouveaux locaux     | 52% | 48% |
| Total échantillon   | 66% | 34% |

SOURCES : ENQUÊTE « CADRE ET ETAM », LISEA.

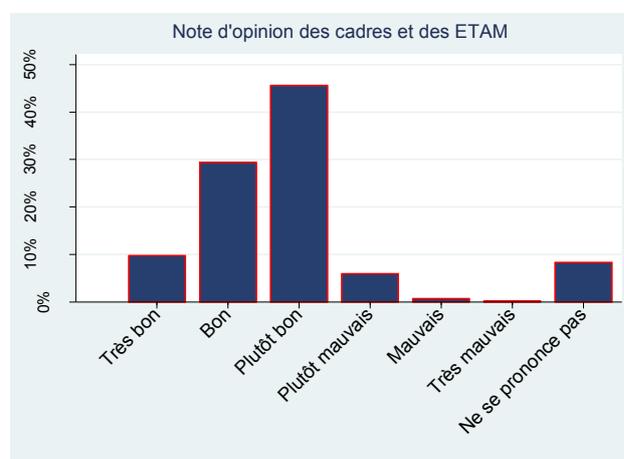
Ces déplacements dépendent significativement du profil des cadres et des ETAM. De la même manière qu'ils sont plus enclins à avoir des loisirs localement que les autres profils de personnels, **les « nouveaux locaux » semblent être dans une logique de découverte de leur nouvel environnement puisqu'ils ont davantage tendance que les autres à se rendre dans des villes proches de leur lieu de travail sur leur temps libre**. A l'inverse, les « déplacés » et les « locaux historiques », pour des raisons différentes – peu

de présence locale pour les uns, habitudes pour les autres – se rendent moins dans les villes proches de leur lieu de travail sur leur temps libre.

### Comment la population locale a-t-elle accueilli les cadres et les ETAM du projet SEA ?

Une très large majorité des enquêtés considèrent avoir reçu un bon accueil de la part de la population locale, et ce quel que soit le département où ils travaillent et quel que soit leur profil (déplacés, nouveaux locaux ou locaux historiques).

**GRAPHIQUE 5 : OPINION DES CADRES ET DES ETAM DU PROJET SEA SUR L'ACCUEIL DE LA POPULATION LOCALE**



Source : Enquête « cadre et ETAM », LISEA.

Ce résultat traduit la bonne image véhiculée par les hommes et les femmes du projet SEA Tours-Bordeaux au sein des territoires traversés. Il rend également compte de la capacité des territoires et de leurs habitants à saisir l'opportunité de la construction de la LGV SEA afin d'en tirer un maximum de retombées positives. En effet, ce sentiment de « bon accueil » par les personnels du chantier semble indiquer que les acteurs locaux ont réussi leur politique d'accueil et d'accompagnement des personnels du projet. Enfin, cette opinion des cadres et des ETAM peut traduire leur attrait pour les territoires traversés et symboliser leur ancrage à ces derniers, qui s'exprimera peut-être à l'avenir de manière permanente (installation locale définitive) ou ponctuelle (séjours de tourisme, vacances, etc.).

## Contexte de l'étude

Cette synthèse s'inscrit dans un travail d'évaluation de moyen terme des retombées économiques du chantier de la LGV SEA Tours-Bordeaux et a pour objectif de représenter les modes de vie et les modes de consommation des cadres, Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM) impliqués dans la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

## Données

Les résultats présentés dans cette synthèse s'appuient sur une enquête réalisée en septembre 2013 auprès de 638 personnes. Plus précisément, 1300 personnes ont été ciblées par l'enquête. 638 y ont répondu et 583 réponses ont pu être exploitées totalement ou partiellement. Nous avons finalement retenu pour cette étude un échantillon représentatif de la population des cadres et ETAM constitué de 419 observations. Cet échantillon est représentatif avec une marge d'erreur de 4% et un niveau de confiance de 95%. Autrement dit, 95 fois sur 100, les membres de la population répondraient aux questions de la même manière que ceux de l'échantillon avec plus ou moins 4% d'écart.

### Auteur de l'étude

Etienne Fouqueray

Contact : [etienne.fouqueray@lisea.fr](mailto:etienne.fouqueray@lisea.fr)

### Responsable pour le laboratoire CRIEF

Olivier Bouba-Olga

Professeur à l'Université de Poitiers

### Responsable de l'Observatoire socio-économique de LISEA

Elodie Manceau